

Le journal mensuel de la CGT de l'Université d'Aix-Marseille

La lutte ça paie !



Le projet d'EPE* Lyon 1 définitivement enterré

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que le projet d'EPE de Lyon 1 est définitivement mort et enterré.

Après les oppositions du CSA le 16 septembre 2024 (6 contres, 4 abstentions) et du CAC le 26 septembre 2024 (29 contres, 25 pour, 2 abstentions), hier, l'assemblée générale de CPE Lyon n'a pas non plus approuvé les statuts faute de la majorité absolue requise (4 votes pour et 5 abstentions). Le CA de l'UCBL de ce matin qui devait entériner ou rejeter ces statuts a donc été annulé. Le projet d'EPE est terminé.

Pour nos organisations, cette victoire collective est une bonne nouvelle pour l'Université Lyon 1 qui va permettre d'éviter un recul démocratique, une mise en tension des services dans un calendrier intenable et une détérioration des conditions de travail et d'étude à l'Université.

Ce n'est pas tous les jours que l'on peut se réjouir de victoires collectives, que ce soit à l'échelle locale ou nationale. C'est le cas aujourd'hui.

Il est donc temps maintenant de revenir au calendrier ordinaire et de préparer les élections pour le renouvellement des conseils centraux - et donc de la présidence - et d'envisager plus sereinement la suite pour notre Université et pour le site Lyonnais.

Les organisations CGT, Cfdt, FSU, Solidaires Étudiant-es, SUD, Union Étudiante et UNEF de Lyon 1

* Etablissement public expérimental. 
Pour plus d'infos, voir la Cégète de février 2024



Edito



Marque employeur Késako ?

Le 19 septembre dernier, M. Berton nous annonçait une campagne de communication et de valorisation de la "marque employeur" de notre université.

Sur le site du ministère de l'économie, on peut lire "la marque employeur : facteur-clé de compétitivité sur le marché de l'emploi". On y parle plus souvent "d'entités publiques" que de service publics. On y associe "marque employeur" et attractivité, fidélisation, motivation des personnels. On y lit que la marque employeur "doit être génératrice de fierté et mobiliser en donnant du sens".

Bref, un discours managérial qui semble bien plus adapté au privé qu'au service publique. Est-ce surprenant ?

- Chaque année, la dotation de l'Etat aux universités baisse en euro constant, des décisions gouvernementales telles que la prime de pouvoir d'achat, dite "prime Guerini", ou l'augmentation de 3,5% du point d'indice de 2022 ne sont que partiellement ou pas du tout financées par l'Etat, privant nos universités de moyens.
 - Dans le même temps, l'Etat incite toujours plus les universités à trouver des financements propres (cursus financés par la taxe d'apprentissage, réponse à des appels d'offre, création de fondation pour récolter des dons, ...).
 - Le gouvernement a également franchi en 2021 un pas d'importance vers l'augmentation massive des droits d'inscription, avec la multiplication par plus de 10 de leur montant pour les étrangers non communautaires.
 - Le nombre de postes de fonctionnaires diminue et les agents en CDD et CDI représentent désormais 40% des personnels d'AMU.
- L'Etat s'est débarrassé de l'entretien des bâtiments universitaires par la dévolution du patrimoine permettant ainsi à celles qui le souhaitent d'utiliser une partie de leurs locaux comme source de revenus.
- Et caetera.

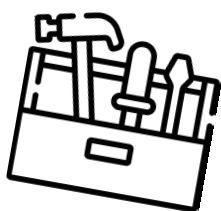
Si l'on ajoute à cela l'acte 2 de l'autonomie des universités, que le gouvernement précédent voulait enclencher et que le nouveau ministre reprendra sans doute à son compte, on constate que la marque employeur est un des éléments d'une transformation majeures des universités françaises.

D'ailleurs, dans la lettre sur la marque employeur que le Président d'AMU a adressée aux personnels, on peut lire : "Il ne s'agit pas seulement de communication, mais d'un projet structurant pour l'avenir de notre université..."

Oui, tout est organisé en France pour aligner notre enseignement supérieur sur le modèle anglo-saxon.

Ça vous étonne ? Alors vous devriez lire la note que l'économiste Robert Gary-Bobo adressait en 2016 à E. Macron, alors candidat à la présidence de la République : <https://universiteouverte.org/2020/02/05/affichons-les-bons-mots-de-gary-bobo/>

Boîte à outils



Parents : congés, autorisations d'absences, travail à temps partiel et disponibilité des personnels BIATSS

La CGT FERC Sup publie une note d'information de 10 pages : "Parents : congés, autorisations d'absences, travail à temps partiel et disponibilité des personnels BIATSS"

Que vous soyez fonctionnaires, stagiaires ou contractuel·les, vous avez droit à des congés, rémunérés ou non, liés à la naissance, l'adoption ou plus généralement à la parentalité. En plus de ces congés, vous pouvez bénéficier d'autorisations spéciales d'absences liées aux enfants. Celles-ci peuvent être de droit ou facultatives donc variables d'un établissement à un autre. Vous pouvez également demander à travailler à temps partiel ou à être placé·e en disponibilité. Cette fiche a pour but de recenser l'ensemble des dispositifs existants pour vous aider à mieux faire valoir vos droits et en conquérir de nouveaux.



Ce n'est pas aux salarié·es et retraité·es qu'il faut demander de payer l'addition !

Dans la continuité du macronisme, ce sont les salarié·es et les retraité·es à qui l'on demande à nouveau de payer l'addition du déficit creusé depuis 7 ans au seul bénéfice des grandes entreprises, de leurs actionnaires et dirigeant·es.

Malgré l'affichage de la hausse des impôts pour les plus riches et pour les entreprises, la CGT dénonce des mesures cosmétiques qui servent d'écran de fumée pour cacher de nouvelles décisions austéritaires pour la vie des travailleurs et travailleuses.

PLF - des coupes dans nos services publics

Le gouvernement a dévoilé les différentes mesures régressives prévues pour atteindre 40 Mds d'économie. Alors que nos services publics sont à bout de souffle, le gouvernement décide à nouveau de les amputer en prévoyant notamment :

- 5 milliards d'euros d'économies dans les collectivités territoriales,
- Un solde de 2200 suppressions de postes dans la fonction publique qui masque un total de 4000 suppressions dans l'éducation nationale, alors qu'il en manque déjà, comme à l'hôpital, des milliers.
- Le gel du point d'indice des fonctionnaires en 2024 et en 2025, alors que leurs salaires ont baissé de plus de 18% depuis 2010, et qu'1% d'augmentation du point d'indice (2 milliards) ne représente que 2% des aides publiques aux entreprises.

C'est une ligne rouge pour la CGT, qui alerte sur l'état déjà catastrophique de nos services publics



Le syndicat CGT de l'Université d'Aix-Marseille

Section Campus Marseille Centre : stcharles-amu@listes.fercsup-cgt.org
Section Campus Aix-en-provence : aix-amu@listes.fercsup-cgt.org
Section Campus Luminy : luminy-amu@listes.fercsup-cgt.org
Section Campus Etoile : stjerome-amu@listes.fercsup-cgt.org
Section Campus Timone : timone-amu@listes.fercsup-cgt.org

Contact du syndicat : syndicat-cgt-bureau@univ-amu.fr

Site internet : <https://cgt.fercsup.net/syndicats/provence-alpes-cote-d-azur/universite-aix-marseille/>

